

Image not found or type unknown



Accrochage sur un parking

Par **Nadege Cardon**, le **07/08/2017** à **12:28**

Bonjour,

Je viens d'avoir un accident sur un parking , nous avons reculé au même moment , sauf que le véhicule B était plus engagé que le mien. Je n'ai pas de dégâts sur mon véhicule, mais j'ai abîmé le véhicule B au niveau de la portière conducteur . Est ce que le 50/50 s'applique dans cette situation ?

Par **Chaber**, le **07/08/2017** à **13:38**

bonjour

si chaque conducteur a simplement coché la case reculait il y aura partage à 50%